

Image not found or type unknown



Rester dans logement suite fin de bail

Par **nath69**, le **01/02/2015** à **21:01**

bonjour,

mon propriétaire me signifie par lettre recommandée que le bail ne sera pas reconduit le 01/08/15 car il vend le logement qu il me propose en vente comme la loi l indique.

j ai acheté un logement en vefa qui sera à ma disposition surement qu en septembre.

Puis je m'arranger avec mon propriétaire pour rester en location 1 ou 2 mois de plus dans ce logement sans être hors la loi?

Par **janus2fr**, le **02/02/2015** à **08:49**

Bonjour,

Tout arrangement amiable est possible.

Reste à voir si votre bailleur est prêt à prendre ce risque...